



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 101717

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la politique de fermeture des bureaux de postes actuellement constatée sur le territoire. Partout en France, les bureaux de postes remplissent des missions de service public essentielles à la fois en termes de proximité et d'accessibilité, en particulier dans les communes rurales. Entreprise publique devenue, du fait de la privatisation, une société anonyme appartenant à l'État, la Poste n'échappe pas aux impératifs commerciaux classiques de rentabilité qui peuvent entrer en collision avec sa mission de service public. En effet, la recherche du maximum de rentabilité et les missions de service public sont incompatibles. C'est ce qui est constaté dans le sud de la Lorraine où la direction régionale a informé ces derniers mois de nombreux maires de son intention de réduire les horaires d'ouverture des bureaux postaux dans leurs communes, en leur proposant notamment des facteurs guichetiers. Le but de la direction serait également de transformer ces bureaux de postes en agences postales communales. Cette course à la rentabilité, qui s'est notamment soldée par la suppression de 19 000 emplois entre 2014 et 2016, est d'autant plus difficilement justifiable que la Poste, au même titre que d'autres grands groupes comme Auchan ou la Société Générale, a bénéficié sur cette même période d'un milliard d'euros du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Alors qu'en tant qu'usagers du service public les citoyens sont en droit d'attendre des explications concernant l'utilisation de ces aides publiques, il est proprement inacceptable que la Poste fasse pour toute proposition des réductions d'horaires, notamment dans les secteurs ruraux. À la lumière de ces éléments, il rappelle la nécessité du maintien de bureaux de poste offrant de multiples services sur l'ensemble du territoire, à une époque où de plus en plus de gens, notamment parmi les plus âgés, sont ou basculent dans la précarité. Il souhaiterait savoir ce qu'il compte faire à ce sujet alors que de l'argent public, celui du CICE, est en jeu.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101717

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10626

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)